



**CGT des Retraités de Haute-Corse**  
Bourse du Travail Emile Reboli - Impasse Patrimonio - 20200 Bastia  
-04-95-31-71-98-

## **Compte rendu réunion hebdomadaire du lundi de l'USR CGT 2B**

Lundi 5 octobre 2020, aujourd'hui : 22 participants

### **Ordre du jour :**

- point info : **diffusion le 8 octobre à l'UD du film « Le Choc »** qui traite de l'évolution de capitalisme.
- Après intervention de J. Claude la situation des adhérents CGT dans **INDECOSA** a été régularisée pour les présents et un rappel a été programmé pour diffusion à tous les adhérents USR-CGT
- Débat dans le cadre de la **préparation du congrès UCR CGT.**

### **Congrès UCR -CGT : Premier débat autour du document d'orientation**

#### **Premier thème abordé : bataille des idées**

Les camarades ont d'abord insisté sur la diffusion du magazine «Vie Nouvelle», qui, à l'unanimité, est considéré comme un bon **outil de popularisation des idées et des propositions de la CGT** auprès des retraités. Mais au delà du seul public des retraités, Vie Nouvelle propose également un recueil d'analyses et de points de vue qui alimentent le débats autour des positions de la CGT. A ce titre il est considéré comme **un outil d'expression de la démocratie syndicale.**

#### ***Le débat s'est ensuite cristallisé autour de la diffusion de ce magazine.***

Le nombre d'abonnements a été confronté à notre audience sur la Haute Corse, à la mesure de la diffusion de notre « journal » auprès des quelques 300 syndiqués. Le potentiel pour Vie Nouvelle est donc réel. Il a semblé nécessaire à tous les camarades présents de **procéder à une vraie campagne d'abonnement** en utilisant notre journal, notre site internet auprès de tous nos contacts.

D'autres pistes ont été évoquées : intervention auprès des sections d'entreprises organisant des **retraités non encore abonnés au magazine** ; intervention auprès des sections d'actifs et d'entreprises pour que le **droit statutaire d'accès à la presse soit une réalité.**

Au cours de notre réunion hebdomadaire, organiser **des débats autour de thèmes abordés dans Vie Nouvelle** serait une façon vivante d'en promouvoir la qualité.

Sans compter que le **magazine**, pourrait bien entendu être un **support de choix pour une campagne d'adhésion auprès d'anciens syndiqués** qui n'auraient pas renouvelé leur adhésion au moment du départ à la retraite (voir plus bas)

La suite du débat a porté sur la délicate **question de l'accès aux supports numériques**, particulièrement sensible pour les retraités.

Quelques pistes ont été envisagées

**Envoi régulier d'informations (CGT et autres) par internet à tous nos contacts ayant une adresse électronique** : nous avons à cet égard l'exemple de diffusion que nous avons effectuée pendant la période de confinement, et cela afin de maintenir une activité et une présence « distancielle ». Ce fut un **vrai petit succès** ! Qui ne demande qu'à être officialisé dans notre pratique !

**Populariser le site et l'utiliser de manière plus intense** par la diffusion de brèves quasi quotidiennes avec

l'ambition de faire participer à cette activité d'information le plus grand nombre possible de syndiqués

Enfin, au niveau national, les camarades présents ont émis le souhait que des **petits films** (de 15 mn maxi) soient diffusés par l'UCR sur des **thèmes généraux** impactant directement la vie des retraités, mais pas que !

L'outil « Facebook » a suscité moins d'enthousiasme, mais son utilisation circonstancielle et maîtrisée n'est pas, pour autant, rejetée (nombre de jeunes retraités l'utilisent)

## **Deuxième thème abordé : Quel syndicalisme CGT retraités**

**Débat très animé**, d'autant que notre USR a un mode de fonctionnement peu orthodoxe statutairement parlant. **Et comme on tient à ce mode de fonctionnement qui nous permet d'avoir une activité syndicale très vivante**, le dilemme territoire / syndicat d'entreprise / UL-UD / fédération, est au centre de nos préoccupations et souvent de nos débats ...

Nous sommes partis d'un **constat qui est accablant** : un nombre astronomique de **syndiqués perdus au moment du départ à la retraite. Il faut arrêter l'hémorragie !**

Que signifie être **syndiqué à la CGT**, quelles sont les **raisons** matérielles, morales, sociales et politiques qui poussent un **salarié à choisir ce syndicat**. En bref, une conscience de classe pourrait elle être étrangère à la nécessaire protection du salarié face au patronat. **Peut être que ce lien entre revendication concrète et projet social qui la suppose, n'est plus suffisamment « enseigné » au sein de la CGT**. Problème de formation/information des syndiqués ?

**Au congrès de poser la question de la qualité de l'adhésion au sein de l'entreprise, qui a fatalement une incidence sur l'après au moment de la retraite.**

Problème de la **nature de l'activité syndicale** ?

Problème de **langage, de discours, d'idées, d'orientation** ? Un salarié qui a une réelle et bien concrète conscience de classe mais qui n'a pas eu, par exemple, de véritable formation syndicale peut être perdu lorsque la retraite arrive : il n'a peut être qu'une vague idée de ce qu'est un salaire socialisé, de ce que représente socialement son statut de salarié accédant à une partie de sa vie qui le laisse libre de ses activités (souvent à forte valeur d'usage) dénuée de toute situation de subordination.

**Adaptation de la CGT et de ses syndicats à l'évolution de la société en régime capitaliste tout en gardant ses positions de classe.** Il y a manifestement des rigidités organisationnelles qui doivent être dépassées.

La **question des cotisations est une fausse question** (tous les syndiqués cotisent pour leur fédération à travers l'outil COGETISE, quel que soit leur mode d'organisation concret quand ils sont retraités)

Ensuite, reste **notre propre activité auprès des retraités**, à savoir le contenu de nos axes revendicatifs, les lieux de leur production, les relations avec les syndicats des actifs locaux, notre structure organisationnelle. Le contenu éducatif que constitue notre conception de la retraite comme moment de la vie d'un travailleur bénéficiant d'un salaire socialisé devrait être expliqué plus amplement. Toujours une question de formation.

**Relations avec les UD, UL ...**

**Notre USR est un syndicat interprofessionnel de fait, tout en refusant d'être une force autonome**, afin de garder le lien avec les actifs salariés de toutes les entreprises, **en ayant comme objectif de reconquérir, par notre pratique, une Sécu universelle, intergénérationnelle et interprofessionnelle**. Le principe du **salaire socialisé qui permet aux retraités d'avoir un revenu est la contrepartie des cotisations sociales de l'ensemble des salariés actifs de toutes les branches d'activité.**

**Fédération des retraités ?**